

Province de Québec Municipalité de Cap-Saint-Ignace M.R.C. de Montmagny

Avis public

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, greffière-trésorière de la Municipalité,

QUE LE CONSEIL, lors de la séance du 3 juin 2024 qui avait lieu à la salle du Conseil à 20 h, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 2024-04 POURVOYANT À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 270 ET 2021-03

QUE ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité au www.capsaintignace.ca ou encore pendant les heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Cap-Saint-Ignace, ce sixième jour de juin 2024.

La greffière-trésorière,

Sophie Bercher

Sophie Boucher